

ANNEXE 4 - Prestations complémentaires

PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES (TVA 20%)	Tarifs de base HT au 01/01/2023	Unités	Conditions particulières	Coefficients de révision
<b>PRESTATION DE FACTURATION POUR SABOM</b>				
Prestation de facturation à l'unité	1,47	Par facture émise		
Insertion d'un encart supplémentaire avec une facture périodique	0,11	Par facture émise		
Édition et envoi en masse du règlement de service de l'assainissement avec la facture	0,32	Par facture émise		
Régularisation de masse sur facture périodique	4,30	Par facture émise		
Facturation de masse spécifique (additionnelle par rapport à la facturation périodique usuelle)	4,30	Par facture émise		
Fourniture d'une extraction de données ou d'un rapport, autre que ceux prévus dans la convention, et disponible en standard dans le reporting de la Régie.	53,60	Par extraction ou rapport fourni		
Fourniture d'une extraction de données ou d'un rapport, autre que ceux prévus dans la convention, et non disponible en standard dans le reporting de la Régie. Cas d'une demande simple (ex : complément simple sur rapport existant)	268,00	Par extraction ou rapport fourni, à la création et édition suivante sauf si cette requête devient un standard, son prix sera alors de 50 €		KSABOM : 0,3 + 0,55 * ICHT-En / ICHT-En + 0,15 * FSD2n / FSD2n Valeur de base 0 : 01/01/2023
Fourniture d'une extraction de données ou d'un rapport, autre que ceux prévus dans la convention, et non disponible en standard dans le reporting de la Régie. Cas d'une demande moyennement complexe	536,00	Par extraction ou rapport fourni, à la création et édition suivante sauf si cette requête devient un standard, son prix sera alors de 50 €		Valeurs révisées annuellement sur la base des dernières valeurs connues au 1er janvier
Fourniture d'une extraction de données ou d'un rapport, autre que ceux prévus dans la convention, et non disponible en standard dans le reporting de la Régie. Cas d'une demande complexe	1 608,00	Par extraction ou rapport fourni, à la création et édition suivante sauf si cette requête devient un standard, son prix sera alors de 53,6 €		
<b>PRESTATION REALISATION DU RAD</b>				
<b>TARIFS POUR MAITRISE D'OUVRAGE AUPRES DE BORDEAUX METROPOLE</b>				
Conventions MOA Assainissement	50 000,00			
Conventions MOA Eaux Pluviales				
Conventions MOA DECI				
<b>TARIFS POUR PRESTATIONS AUPRES DE BORDEAUX METROPOLE</b>				
Conventions Prestations Eau Pluviales				
Conventions Prestations Assainissement				
Conventions Prestations DECI				
Les tarifs sont déclinés au réel, à l'appui des dépenses de masse salariale, augmentée de 8% de charges (moyens matériels qui entourent les postes et frais généraux qui contribuent à la réalisation des prestations).				
<b>PRESTATIONS D'INTERVENTION DE RACCORDEMENT DES BATEAUX (GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX)</b>				
Tarif 1 : applicable pendant les heures ouvrées (du lundi au jeudi de 8h à 12 h et de 13 h à 16h30 le vendredi de 8h à 12 h et de 13h à 16h)	253,22			
Tarif 2 : applicable en dehors des heures ouvrées en semaine	499,40		Cet montant est hors toutes taxes et redevances	T = KLY x To avec : KLY = 0,10 + 0,60 ICHT51 / ICHT51 + 0,30 Psd / Psd0 To = 170,94 € T2o = 337,12 € T3o = 492,09 € Cet indice est calculé en base 100 en juillet 2004. Valeurs révisées au 1er mars de chaque année
Tarif 3 : applicable le samedi, le dimanche et les jours fériés	640,08			
<b>PRESTATIONS DE SERVICES POUR LA VENTE D'EAU POTABLE AUX NAVIRES DANS LE PORT DE BORDEAUX (tarifs EAU)</b>				
Q1 : de 0 à 170 m3	1,18		Les navires battant pavillon étranger sont exonérés de TVA.	
Q2 : de 171 à 5400 m3	1,34		Les navires battant pavillon français, application de la TVA à 5,5%	
Q3 : > 5400 m3	1,38			
<b>DECI - PRESTATION D'ESSAIS DE DÉBIT PRESSION OU D'ESSAIS D'ASPIRATION</b>				
Essai de débit pression et d'aspiration (tarif par essai)	105,00			
<b>PRESTATION DE COMMUNICATION SUR LA MARQUE BORDEAUX METROPOLE</b>				
Rachèvement des appels				
Paramétrage	3 000,00			
Coût récurrent d'acheminement vers Infra Sabom (base : 110.000 minutes annuelles)	250,00	/an		
<b>Gestion des éléments communs de communication</b>				
Mise à jour éditoriale du site usagers	400,00	/mois		en cas de demande de mise à jour d'éléments existants sur le site
Fact assainissement de fonctionnement du site usagers	6 000,00	/an		
Journées du Patrimoine - éléments communs de communication et d'organisation définis en comité éditorial				partage 50/50 des frais
<b>PRESTATION SUR LE GESTION D'ACCÈS AU DOMAINE PUBLIC</b>				
Prestation d'accessibilité aux châteaux d'eau supportant des antennes téléphoniques	3 500,00	opération sur château d'eau		

Indices

ICHT - E :  
FSD2 :  
Psd :  
ICHT51 :

Indice du coût horaire du travail, tous salariés, charges salariales comprises - Eau, assainissement, déchets, dépollution.  
Indice représentant les frais et services divers  
remplacé par la combinaison d'indices sectoriels de l'INSEE suivante, définie par la DGCCRF DGCS = 0,43 x (EBI/EBIQ) + 0,47 x (TCH/TCH6) + 0,10 ICC/CC6  
remplacé par ICHT-E

PREFECTURE  
DE LA GIRONDE

14 DEC. 2022

Bureau du Courtier

